

# Les mercredis-loisirs

## FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 5 ans et 6 à 11 ans révolus (12 – 1 jour)

### - Les Mercredis loisirs :

**Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire** (demi-journée avec ou sans repas et journée avec repas) par cycle correspondant aux périodes scolaires entre les dates de vacances de l'académie de CAEN. Les inscriptions se font pour des cycles complets.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- de 8 h à 18h avec repas
- de 8 h à 12h30/13 h sans repas ou avec repas
- de 13h30 à 18h sans repas,

L'inscription est obligatoire par cycle.

## LIEU

Les activités se déroulent à l'Espace Jeunesse et Loisirs et à l'extérieur pour les activités sportives ou sorties suivant le programme.

## TARIF

Lien PDF (délibérations)

## PAIEMENT ET INSCRIPTION

Toute participation aux activités proposées par le Centre de Loisirs implique obligatoirement :

- L'inscription auprès du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture de la mairie.
- L'inscription obligatoire à la semaine selon la formule choisie (1/2 journée ou journée)
- Le règlement à l'inscription de l'enfant

***Toute absence sera due, seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées***

## DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'INSCRIPTION

- Carte CAF
- Fiche d'inscription à remplir sur place
- Fiche sanitaire obligatoire à remplir et à remettre à l'animateur en début de centre
- Assurance responsabilité civile « risque causé et subi » **obligatoire**
- Certificat médical pour les activités sportives.

## LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 5 ans et 6 à 11 ans révolus (12 – 1 jour)

### - Les vacances scolaires :

**Le centre de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires** sauf pendant les vacances de Noël et durant le mois d'août (demi-journée avec ou sans repas et journée avec repas)

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires sont les suivants :

- de 8h à 18h avec repas
- de 8 h à 12h30/13h sans repas ou avec repas
- de 13h30 à 18h sans repas,

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs pour le centre d'été (juillet) sont les suivants :

- de 8h à 18h avec repas
- de 13h30 à 18h sans repas,
- à la journée camping (mini-camps)
- à la journée stage

L'inscription est obligatoire à la semaine. Toutefois, en fonction de la fréquentation, si certaines formules sont peu utilisées, elles peuvent être supprimées.

## LIEU

Les activités se déroulent à l'Espace Jeunesse et Loisirs et à l'extérieur pour les activités sportives ou sorties suivant le programme.

## TARIF

Lien PDF (délibérations)

## PAIEMENT ET INSCRIPTION

Toute participation aux activités proposées par le Centre de Loisirs implique obligatoirement :

- L'inscription auprès du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture de la mairie.
- L'inscription obligatoire à la semaine selon la formule choisie
- Le règlement à l'inscription de l'enfant

***Toute absence sera due, seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées***

## DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'INSCRIPTION

- Carte CAF
- Fiche d'inscription à remplir sur place
- Fiche sanitaire obligatoire à remplir et à remettre à l'animateur en début de centre
- Assurance responsabilité civile « risque causé et subi » **obligatoire**
- Certificat médical pour les activités sportives.